

PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MARS 2023

Étaient présents : Mmes LEAU Valérie, MONTAJAULT Sophie, TAVET Dominique, BOBEAU Audrey, MM. SERVANT Christian, PENIN Loïc, DEVERGNE Julien, RACAULT Cyril, LEBLANC Jean-Michel et HANSE Eric.

Était excusée : Mme GORON Claudine

VOTE DU BUDGET : Présentation du budget avec M. JOURDAA, Conseiller aux Décideurs Locaux et Mme DUVAL Sophie, la secrétaire de mairie.

COMMUNE :

- Vote du Budget prévisionnel 2023 : 10/10
 - Montant global des dépenses et des recettes en fonctionnement : 408 363.31 €
 - Montant global des dépenses et des recettes en investissement : 311 650.08 €
- Vote du compte administratif 2022 : 9/9 (Sortie de Mme LEAU Valérie)

LOTISSEMENT « LE CLOS FLEURI » :

- Vote du Budget prévisionnel 2023 : 10/10
- Vote du compte administratif 2022 : 9/9 (Sortie de Mme LEAU Valérie)

M. Jourdaa présente les comptes de gestion pour les 2 budgets qui sont en parfaite concordance avec les comptes administratifs 2022.

VOTE DES TAUX DE FISCALITE 2023 :

- Maintien des taux de fiscalité de l'année 2022 : 10/10

INFORMATIONS DIVERSES :

- Demande de dérogation Accessibilité Eglise : En attente d'une réponse.
- Retour diagnostic amiante à l'école maternelle : Négatif (Pas d'amiante).
- Budget SIVOS DOS pour l'année 2023 :
 - 36 871.11 € - 7 509.22 € de trop perçu donc solde à 29 361.89 €
 - Excédent du SIVOS à environ 91 500 €
 - Prorata de 13 599.22 € pour la commune d'Orches
 - Dépense finale SIVOS pour la commune à 15 762.17 €
- Signalisation abris-bus : Demande faite auprès du service mobilité de Grand Châtellerault pour la pose de panneaux de signalisation.
- Maison « Ancienne Mairie » :
 - Devis effectué par Jorris Arnault pour la réalisation d'un perron : 1 089.00 € HT : OK.
 - Achat de rambardes de sécurité : 381.72 € TTC.
- Tracteur réparé : Coût total des réparations : 5 359.32 € TTC
- Inauguration des logements Habitat de la Vienne dans le lotissement « Le Clos Fleuri » : vendredi 17 mars 2023 à 16h30.
- Caravane des Sports : en attente des dates.
- Devis effectué par Angeline Cauchy pour la reliure de 3 registres d'état civil : 720.50 € TTC.
- Vanne gaz de la salle des fêtes a été monté : Coût de l'intervention : 271.15 € TTC.
- Fossé de M. Pernias fait : évacuation des eaux pluviales.

- M. Bertin a fait une demande de la pose d'un miroir, une réponse lui sera apportée prochainement.
- Mme Béduchaud, la locataire du logement sis 18 rue des Érables va le quitter à compter du 30 avril.
 - o Beaucoup d'appels pour des demandes de visites.
 - o Le loyer sera augmenté de 25€.
- Enfouissement des lignes pour l'installation de la fibre optique : Compliquée au niveau de la route de la Biarderie.
- Réunion pour la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) prévue le lundi 27 mars à 19h00.
- Subventions des Associations pour l'année 2023 : Report des mêmes montants que l'année 2022 sauf pour la Confrérie des Tabliers Noirs, ce sera 180.00 €.
- Bistrot Guinguette : Manifestation à organiser entre le 6 juillet et le 24 août : Aucune manifestation sur ce thème ne sera organisée sur la commune cette année car la charge de travail en termes d'organisation est trop importante pour une association.

QUESTIONS DIVERSES :

- Jean-Michel : Bois fait pour la commune.
- Lecture faite du courrier de M. Lavergne.

PROCHAINE REUNION : LUNDI 3 AVRIL 2023 à 20H00

Le Maire,

Valérie LEAU

